

Annexe 2 :

Rapport d'étude - Impact du seuil Dufau

Rapport ISL N° : 26F-099-RS-2 / 23/06/2026



Rapport

N° : 26F-099-RS-2

Révision n° : A

Date : 23/06/2026

Votre contact :
Cédric PERRIN
perrin@isl.fr

DRAGAGES DU PONT DE LESCAR

CARESSE-CASSABER : PROJET DE CARRIERE



// Rapport d'étude - Impact du seuil Dufau

ISL Ingénierie SAS – SUD-OUEST
5 rue des Ormeaux
64500 – Saint-Jean de Luz
France
Tel : +33.5.59.85.14.55
Fax : +33.1.40.34.63.36

www.isl.fr

ISL
Ingénierie

Visa

Document actualisé le 23/06/2026.

Révision	Date	Auteur	Chef de Projet	Superviseur	Commentaire
A	23/06/2026	CPN	CPN	JSA	

CPN : PERRIN Cédric

JSA : SAVATIER Jérémy

Rapport ISL
26F-099-RS-2
Revision A
Caresse-Cassaber : projet de carrière
<http://www.isl.fr/r.php?c=288370>



]

SOMMAIRE

1	IMPACT DU SEUIL DU MOULIN DUFAU.....	1
2	CONCLUSION	4

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q10 – Scénario sans merlon	1
Figure 2 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q100 – Scénario sans merlon.....	2
Figure 3 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q10 – Scénario avec merlons.....	3
Figure 4 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q100 – Scénario avec merlons.....	4

1 IMPACT DU SEUIL DU MOULIN DUFAU

Le moulin Dufau situé à Saint Pé de Léren a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconnaissance le 23 octobre 2023. Le propriétaire du moulin souhaite restaurer le niveau du seuil à 13 m NGF, actuellement à 11,5 m NGF.

Cette note vise à apprécier l'impact d'un seuil à 13 m NGF par rapport à un seuil à 11,5 m NGF, sur les hauteurs d'eau ainsi que sur les vitesses d'écoulements en crue.

Le modèle a été activé avec et sans merlons et les impacts ont été appréciés pour Q10 et Q100.

Impact sans merlons

Q10

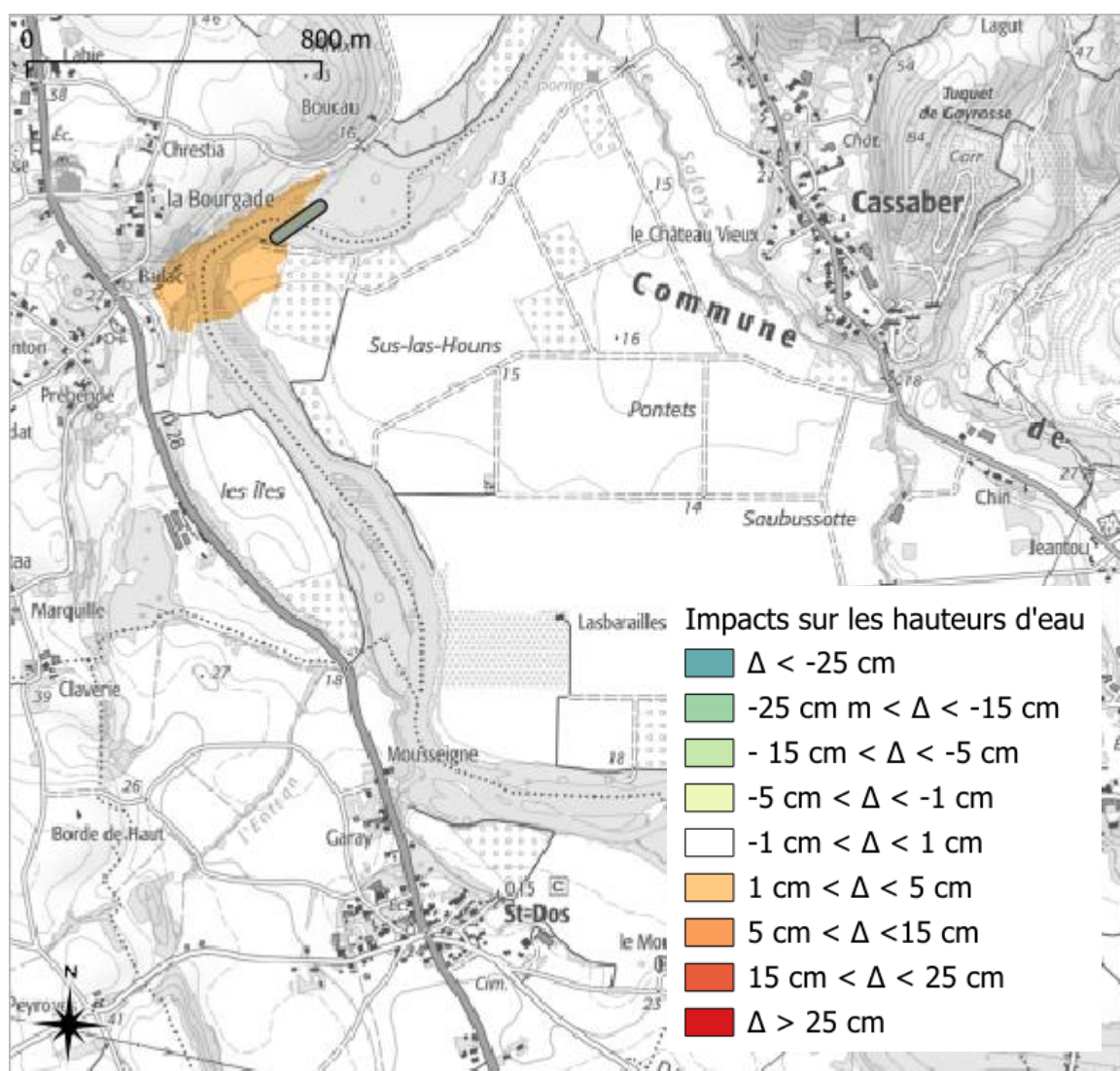


Figure 1 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q10 – Scénario sans merlon

En l'absence de merlon, le seuil est rapidement submergé et contourné. L'impact de la reconstruction du seuil se limite à une rehausse d'environ 2 cm sur 500 m en amont de l'ouvrage.

La mise à jour de l'altimétrie du seuil n'a aucun impact significatif sur les vitesses, elles ne sont donc pas représentées sur une cartographie.

Q100

Les impacts sur les hauteurs sont localisés dans le Gave et ne sont pas significatifs (+ 4 cm maximum en amont immédiat du seuil).

La mise à jour de l'altimétrie du seuil n'a pas impact significatif sur les vitesses, elles ne sont donc pas représentées.

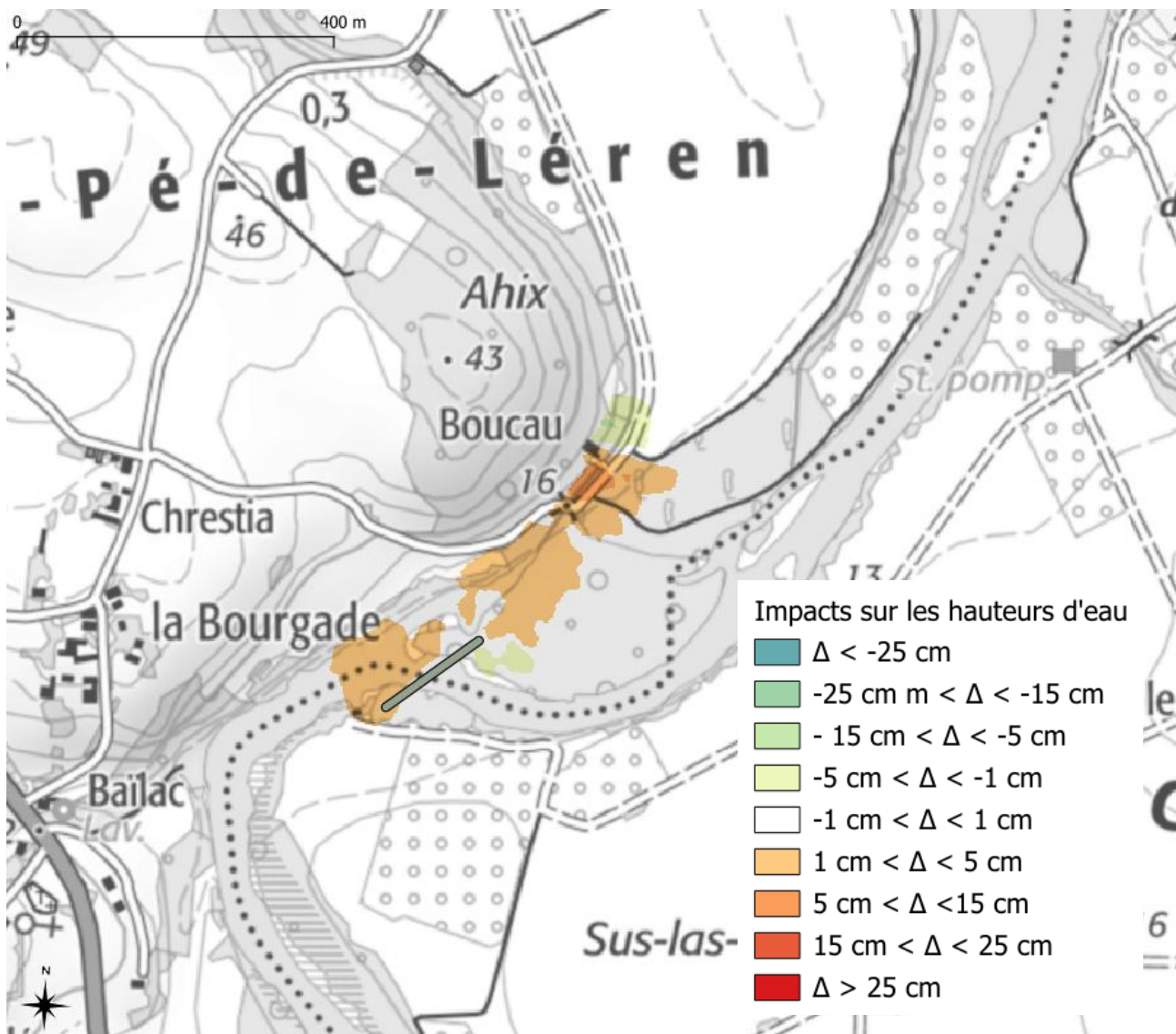


Figure 2 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q100 – Scénario sans merlon

La réhausse du seuil à 13 m NGF augmente la perte de charge liée à l'ouvrage et augmente donc les hauteurs d'eau en amont du seuil. Cette réhausse est négligeable au vu des hauteurs d'eau obtenues initialement.

Impact avec merlons

Q10

L'impact est plus étendu qu'en l'absence des merlons. L'impact le plus important se trouve en lit mineur, en amont immédiat du seuil, et il est de +10 cm. Le sur-impact constaté au nord de la zone du projet est d'environ + 2 cm.

La mise à jour de l'altimétrie du seuil n'a aucun impact significatif sur les vitesses, elles ne sont donc pas représentées sur une cartographie.

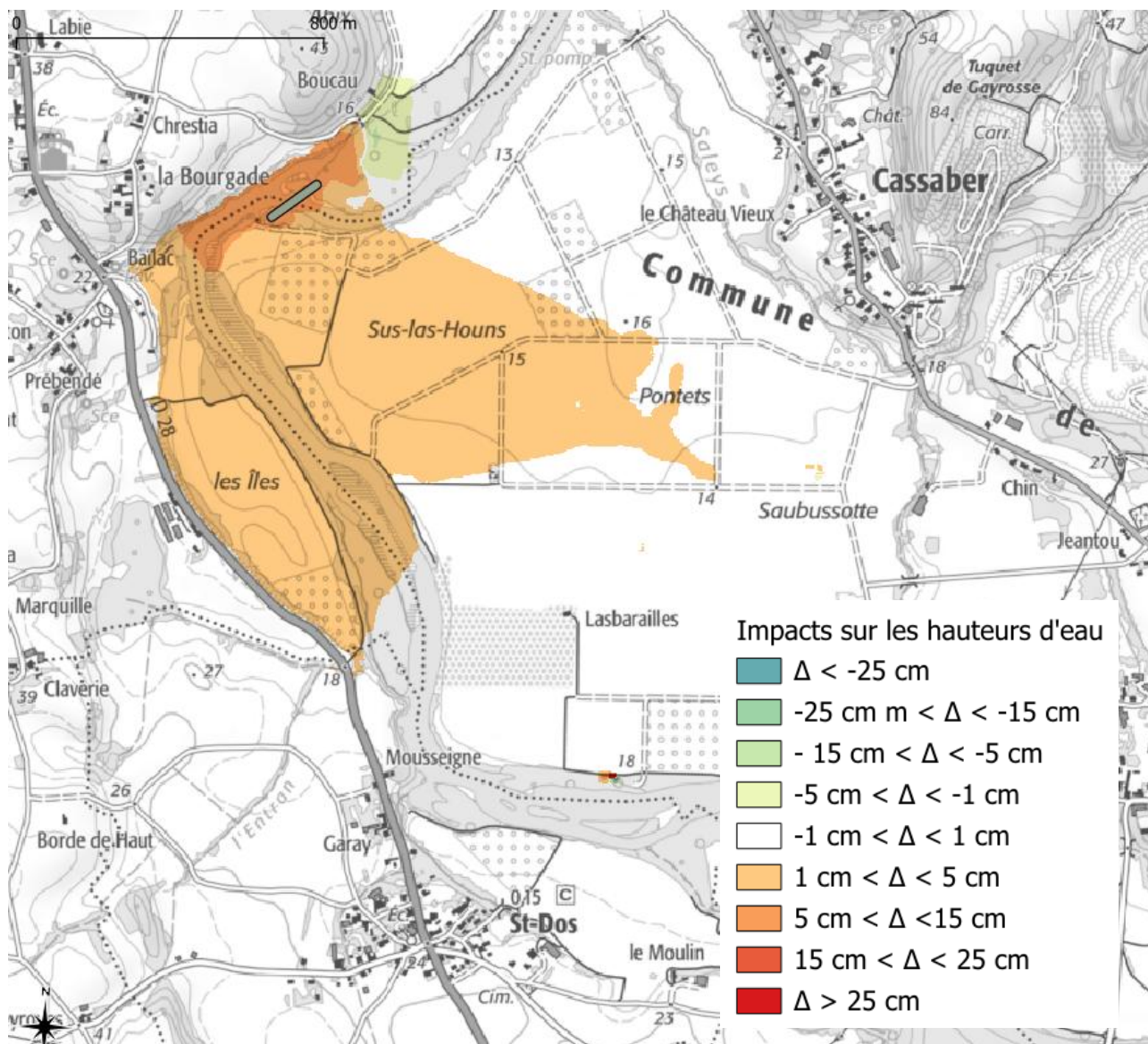


Figure 3 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q10 – Scénario avec merlons

Q100

L'impact est plus étendu qu'en l'absence des merlons. L'impact le plus important se trouve en lit mineur, en amont immédiat du seuil, et il est de +20 cm. Le sur-impact constaté au nord de la zone du projet est compris entre + 1 cm et + 2 cm. Il n'est pas significatif.

La mise à jour de l'altimétrie du seuil n'a aucun impact significatif sur les vitesses, elles ne sont donc pas représentées sur une cartographie.

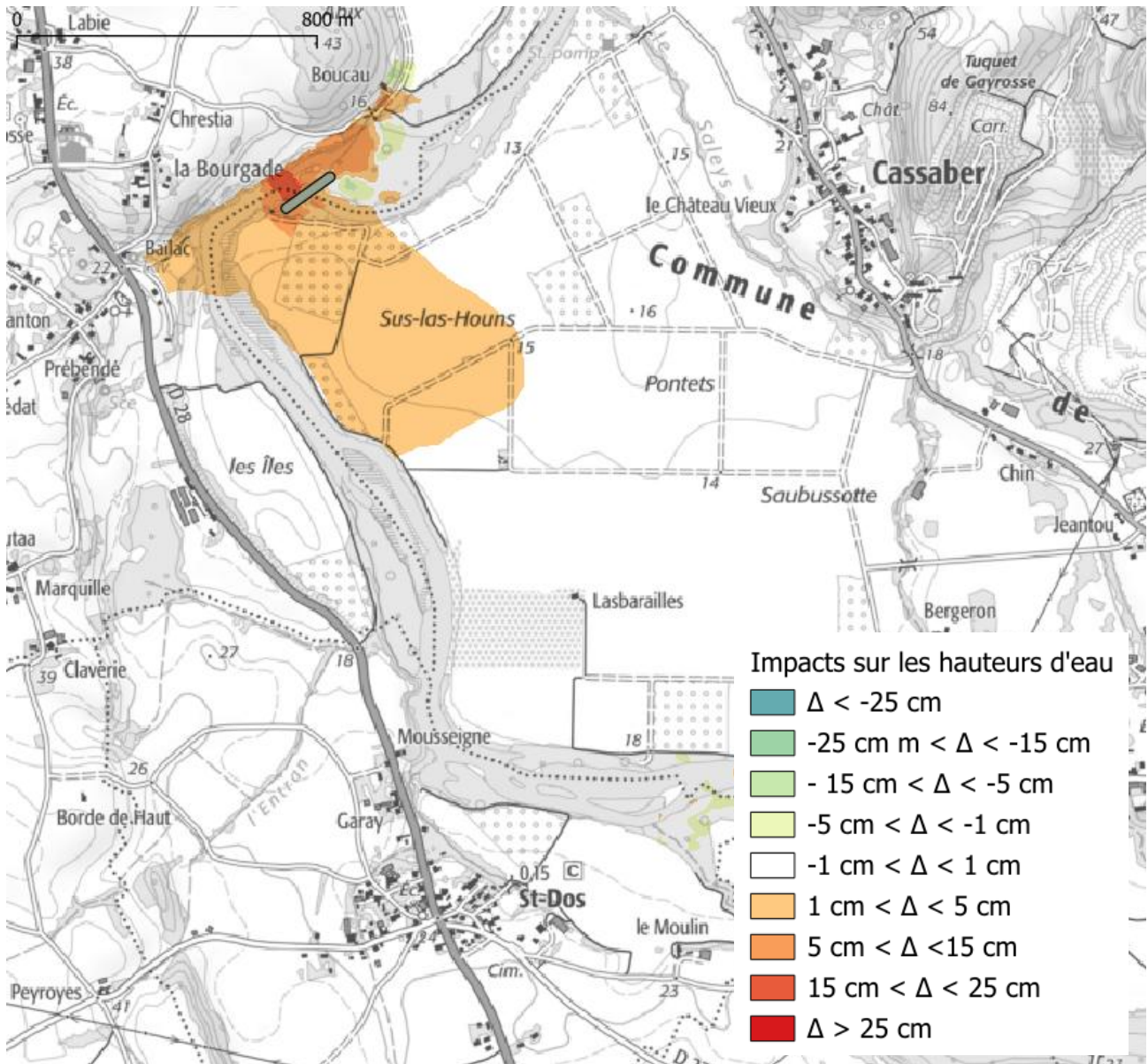


Figure 4 : Impacts de la rehausse du seuil Dufau sur les niveaux d'eau – Q100 – Scénario avec merlons

2 CONCLUSION

La mise à jour de l'altimétrie du seuil du moulin Dufau à 13 m NGF n'a pas impact significatif sur les résultats présentés précédemment. L'impact est limité à 1 cm au niveau de la zone de projet.

Ces derniers, initialement modélisés avec un seuil à 11,5 m NGF dans les études précédentes, sont donc valables pour un seuil à 13 m NGF.

